

**MARDI 11 OCTOBRE 2011, JOURNÉE NATIONALE D'ACTION  
POUR LES AUGMENTATIONS DE SALAIRES !  
POUR L'EMPLOI ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL !  
POUR UN STATUT DE HAUT NIVEAU POUR LES SALAIRES  
PRESTATAIRES DU NUCLEAIRE !**

**LE 11 OCTOBRE 2011, TOUS POUR LES SALAIRES**

La Cgt appelle les agents du Nucléaire EDF, AREVA, CEA, ANDRA, IRSN et Prestataires, à être dans l'action avec tous les salariés et retraités pour les augmentations de salaires et pensions, dans le cadre du Communiqué commun du 1<sup>er</sup> Septembre 2011 CGT, CFDT, UNSA, FSU et Solidaires.

L'argent du travail des salariés doit aller au pouvoir d'achat au lieu d'enrichir les gros actionnaires et les banques privées, ce qui a conduit en grande partie à la crise !

**LE 11 OCTOBRE 2011, TOUS POUR L'EMPLOI ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL**

Les exonérations fiscales et aides publiques aux entreprises ne servent pas l'emploi, mais seulement à améliorer les profits des entreprises.

Elles représentent 170 milliards d'euros, soit 9 millions de SMIC annuels cotisations sociales comprises. L'argent pour l'emploi et l'amélioration des conditions de travail existe !

**LE 11 OCTOBRE 2011, TOUS AVEC LES TRAVAILLEURS DU NUCLEAIRE POUR UN STATUT DE HAUT NIVEAU POUR LES SOUS-TRAITANTS**

Le Jeudi 22 Septembre 2011, journée nationale d'action de la Cgt pour un Statut unique des salariés prestataires du Nucléaire, ce sont :

- ▶ Plus de 20 000 signatures qui ont été recueillies sur la Pétition nationale pour le Statut
- ▶ En milieu de journée, plus de 16 000 signatures qui ont été remises au Ministère de l'Industrie par une délégation de la Cgt. Le Ministère a reconnu le succès de cette Pétition nationale et de la mobilisation des salariés sur les Sites nucléaires et a convenu d'une nouvelle rencontre suite à la demande de la Cgt d'ouvrir des négociations pour mettre en œuvre ce Statut

Un Statut de haut niveau pour les salariés prestataires du Nucléaire :

- ▶ C'est une exigence de justice sociale pour ces salariés du Nucléaire qui sont exposés à plus de 80% des risques professionnels
- ▶ C'est une exigence pour ces travailleurs dont plus de 50% ont moins de 1 500 € de salaire mensuel. Une honte pour la reconnaissance de leur savoir-faire dans le Nucléaire
- ▶ C'est une exigence, sachant que plus de 20% d'entre eux sont précaires : intérimaires, CDD ou contrats à durée de chantier. La Cgt réclame pour les salariés du Nucléaire « La sécurité de l'emploi ! »

**LE 11 OCTOBRE 2011, TRAVAILLEURS DU NUCLEAIRE :**

- ▶ PARTICIPONS AUX ACTIONS SUR LES LIEUX DE TRAVAIL ET DANS LES MANIFESTATIONS DECIDEES PAR LES SYNDICATS
- ▶ CONTINUONS A SIGNER LA PETITION NATIONALE POUR LE STATUT DE HAUT NIVEAU POUR LES SOUS-TRAITANTS (à disposition aux locaux syndicaux Cgt)
- ▶ ADHERONS A LA CGT POUR ETRE PLUS FORTS ET FAIRE ABOUTIR NOS REVENDICATIONS (au local syndical ou sur le Site [www.fnme-cgt.fr](http://www.fnme-cgt.fr))